



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement  
 Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

**Développer le solaire photovoltaïque sur les bâtiments communaux et intercommunaux**

<b>Enjeux et contexte</b>	Compte tenu des hausses annoncées du prix de l'électricité et de la nécessité de développer les filières énergétiques locales, la production et l'autoconsommation d'électricité apparaît comme une solution viable techniquement et économiquement.	
<b>Objectifs</b>	Dupliquer à plus grande échelle les études menées dans le cadre du TEPCV sur le pôle de Fauquembergues.	
<b>Impact de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
<b>Sous-action 1</b>	Descriptif	La première phase consiste à identifier et sélectionner des bâtiments propices à accueillir de la production photovoltaïque selon un schéma en autoconsommation individuelle ou collective. Des bâtiments communautaires et communaux seront retenus suivant leurs caractéristiques tant en que potentiel producteur que consommateur sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. La seconde phase consiste, pour les bâtiments disposant d'un potentiel de production, à mener une étude technico-économique et d'évaluer l'adéquation entre le potentiel de production identifié et le besoin en consommation voire la préfiguration d'une boucle locale d'autoconsommation collective.
	Public-cible	Collectivité et communes
	Etat	
	Calendrier	Dès 2020
<b>Sous-action 2</b>	Descriptif	Réalisation des projets d'autoconsommation collective issus des études menées sur le pôle de Fauquembergues.
	Public-cible	Collectivité et communes
	Etat	
	Calendrier	Dès 2020
<b>PILOTAGE</b>		
<b>Maître d'ouvrage</b>	FDE	
<b>Partenaires</b>	CAPSO / CD2E	
<b>MOYENS</b>		
<b>Partenaires et dispositif financier</b>	ADEME / Région / Appel à projet CRE	
<b>EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de bâtiments étudiés et nombre de projets réalisés. Potentiel de production identifié. KWh produits et/ou autoconsommés. Reportage photographique des paysages (impact visuel réduit et cône de vue impacté = 0)	
<b>Mesures ERC</b>	Prendre en compte les contraintes paysagères et patrimoniales du territoire pour les installations ; Travailler en partenariat avec des architectes pour la bonne intégration des installations.	